

Vente à Paris d'habitations de Saint-Domingue

Actes trouvés dans le Minutier par *Pierre Bardin*

Résumé par *Bernadette Rossignol*

(janvier 2022)

Depuis des années *Pierre Bardin* accumule des actes notariés du Minutier central intitulés « Ventes d'habitation », de Saint Domingue, avec tous les détails souhaités.

Voici la liste chronologique d'une première série :

Vente d'habitation, 7 novembre 1719, XLIX/490, M^e Doyen, 4 pages

Vente d'habitation, 7 février 1756, M^e Angot, XLII/449, 26 pages

Transaction pour une habitation, 19 août 1761, M^e Jarry, CIX/644, 12 pages

Vente d'habitation, 19 avril 1784, XX/720, M^e Rameau, 7 pages

Vente d'habitation aux Isles, 15 mars 1785, M^e Momet, XVI/853, 16 pages

Vente d'habitation par Roger Perrinet à Mr Leclerc de St Étrain et aux S. et D^e Charié, 7 décembre 1789, XLIII/557, M^e Bréchet, 4 pages

et

Acte de société pour l'exploitation d'une habitation entre M. l'abbé Leclerc de St Étrain et le Sieur Charié, 18 janvier 1790, XLII/648, M^e Truber, 8 pages

Vente de l'habitation de La Tremblaye par M. de la Tremblaye à Mme Chevalier, 17 mai 1790, 7 mai 1790, XXX/512, M^e Prédicant, 20 pages

Vente d'habitation, 11 novembre 1790, XLVIII/342, M^e Duclos Dufresnoy, 12 pages

Vente d'habitation, 15 février 1791, XVIII/577, M^e Lefebure de St-Maur

Impossible d'analyser en détail tous ces actes. Nous nous limiterons aux noms des vendeurs et acheteurs, au nom et à la localisation des habitations, au prix de vente et nous signalerons s'il y a lieu des éléments intéressants.

Vente d'habitation, 7 novembre 1719, XLIX/490, M^e Doyen, 4 pages

Vendeur Messire Alexandre Louis Charles d'AUGER, chevalier, demeurant à Paris
Acheteur M^e Philippe BIANCOLELY de BOISMORANT conseiller du roi au conseil supérieur du Cap Français, demeurant à Saint Domingue, de présent à Paris

Habitation des Sources et des Cormiers dans la **plaine de Léogane**

Jouissance à partir du deux mai 1720 à la fin du bail de 7 ans que la dame veuve Auger et son fils vendeur ont fait aux sieurs Beaupoil et Giraudeau

Prix : 240 000 livres

En février 1720 il est dit que la vente est faite en réalité pour $\frac{3}{4}$ au Prince Emmanuel Théodose de LA TOUR d'AUVERGNE et $\frac{1}{4}$ à Antoine BONNET écuyer secrétaire du roi.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Vente d'habitation, 7 février 1756, M^e Angot, XLII/449, 26 pages

Vendeurs M^{re} Jean Jacques Joseph de MARANS chevalier comte d'ESTILLAC et dame Marie Élizabeth ALLAIRE du LANGOT son épouse, demeurant à Paris rue des Saints Pères, paroisse Saint Sulpice, elle seule héritière de son père M^{re} Jean ALLAIRE du LANGOT, capitaine de cavalerie des milices du Cap (concession et achats)

Acheteurs M^{re} Guillaume Claude marquis d'AUBARÈDE, chevalier de Saint Louis, colonel d'infanterie et commandant pour le roi des ville et château de Belfort, et M^{re} Jean Autheline d'AUBARÈDE, capitaine d'infanterie au régiment de Nalles, son frère, demeurant à Paris rue de l'Échelle paroisse Saint Roch

Habitation Le Bonnet, quartier du Grand Boucau paroisse Saint Jacques de la **Plaine du Nord** près le Cap Français, établie en raffinerie, 1 600 pas carrés

Prix : 530 000 livres argent de France

Inventaire très détaillé : pièces de cannes ; meubles ; ustensiles ; outils de charpentier et menuisier, de maçon, de tonnellerie, de machoquin ; bâtiments de cuisine, d'hôpital, de manufacture ; noms, âges et métiers des 53 nègres, 64 négresses, 13 négrillons et 19 négrittes ; noms des 12 mulets, 20 mules, 1 bourrique ; des 71 chevaux, poulains, cavales et pouliche ; des 121 bœufs, vaches, bouvards et gazelles

Transaction pour une habitation, 19 août 1761, CIX/644, M^e Jarry, 12 pages

Messire Louis TAVEAU DESGRANGES de CHAMBRUN, conseiller au conseil souverain du Port au Prince, de présent à Paris, tant en son nom que comme tuteur naturel des enfants de son mariage avec défunte Charlotte de LA TOISON ¹, d'une part,

et Nicolas LE BUISSON de LA MORINIÈRE, habitant du quartier du Cul de sac de Saint Domingue, et Marie FONTELAYE son épouse, aussi de présent à Paris ².

Ils exposent que

1 Par contrat le 28/08/1745 (M^e Bazin, Léogane), le sieur SALEMBIER de LILLE et ledit sieur MORINIÈRE ont vendu audit sieur CHAMBRUN 2 terrains, l'un acquis des héritiers de COUTEREAU et l'autre obtenu en concession du roi, formant aujourd'hui une seule habitation au **Cul de Sac**, de 280 à 300 carreaux de terre, dite **habitation du Marécage**

2 Le 28/09/1745 les sieurs de Chambrun et Morinière résilient la vente du 28/08 pour la moitié ayant appartenu au sr Morinière et forment entre eux une société de 9 ans pour y établir une sucrerie

3 détail de ce qui se trouve sur chacun des deux terrains à la fin de la société

6 impossibilité de partager utilement l'habitation et nécessité de vendre tout le fonds de terre

7 la guerre survenue après l'arrêté de compte ne permet pas de sitôt la vente

Décision : 11 articles

¹ Charlotte de La Toison o 1706 Croix des Bouquets + 16/11/1756 Paris, mariée en premières noces en 1730 avec Mathurin Beaudumeau et en secondes noces avec Louis Taveau Desgranges de Chambrun, d'où 3 fils (Catherine Boubnoff, cboubnoll sur Geneanet).

² Nicolas Le Buisson de La Morinière marié en 1750 à la Croix des Bouquets avec Marie Fontelaye (Françoise Griscelli, noumea3 sur Geneanet).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Vente d'habitation, 19 avril 1784, XXI/720, M^e Rameau, 7 pages

Vendeur : sieur Martin de BELLECOMBE, bourgeois de Paris y demeurant place des Victoires, paroisse Saint Eustache

Acheteur : sieur Charlemagne Romain Jacques PHILIPES LACOUTURE, habitant de Saint Domingue quartier de Saint Arc, paroisse Notre Dame des Vérettes, de présent à Paris place des Victoires

Habitation cotonnière et indigotière au quartier de l'**Artibonite** lieu-dit les Cordes à Violon, paroisse Saint Jérôme de la **Petite Rivière**, avec 109 têtes de nègres, négresses, négrillons et négrittes (liste établie fin 1779 des noms, nations et âges ; Marie Louise, mulâtresse créole de 35 ans, reste à M. de Bellecombe qui lui donne sa liberté)

Propriété : acquise avec Jean VALLERÉ, habitant de l'Artibonite, de dame Marguerite PENIGUET veuve de M^e François RIVIÈRE, secrétaire du roi (M^e Préval, 22/08/1752) ; la portion de Jean Valleré acquise après son décès de ses nombreux héritiers en France, neveux et nièces ou cousins germains (à Vitry le François, Chalons, Troyes) ; 32 carreaux achetés à François DES ROCHES, ancien capitaine aide major de milices et habitant de l'Artibonite (M^e Grandmaison 24/09/1768)

Prix : 432 546 livres

Vente de l'habitation de La Tremblaye par M. de la Tremblaye à Mme Chevalier, 17 mai 1790, 7 mai 1790, XXX/512, M^e Prédicant, 20 pages (dont 12 d'inventaire détaillé de l'habitation)

Vendeur : haut et puissant seigneur Charles Eugène ROBIN de LA TREMBLAYE, marquis de MORTAGNE ³, chevalier de Saint Louis, demeurant ordinairement en son château de la Tremblaye (Cholet, Maine et Loire, 49) de présent à Paris

Acheteur : Madame Marie Anne ROBIN de LA TREMBLAYE, marquise d'ALIGNY, veuve de Jean Baptiste CHEVALIER, écuyer, brigadier des armées du roi, chevalier de Saint Louis, ci-devant commandant pour le roi tous les établissements français dans le Bengale, demeurant ordinairement en son château de Conan près Blois (Loir-et-Cher, 41), de présent à Paris

La moitié d'une **habitation dite La Tremblaye**, appartenant en totalité au marquis de Mortagne, à la **Grande Plaine du Cul de Sac**, 284 carreaux dont 108 en cannes 900 000 livres dont 400 000 déjà payées

Détails donnés sur 12 pages des bâtiments, 332 nègres, terres en culture, animaux, ustensiles, avec le prix de chacun. **La liste des nègres occupe 7 pages, avec noms, nations, âges, professions.**

³ Charles Eugène Robin de la Tremblaye, marquis de Mortagne, né en 1759, fils d'Henri René et Anne Marguerite de Laage de la Bretolière, épousa successivement Lucie Thouzou, Marie Bauduy et, le 10/05/1776 à Paroy (Seine et Marne, 77), Louise Adélaïde Le gentil de Paroy. Il sera massacré en 1794 à Saint Domingue (Héraldique et Généalogie, sur Geneanet)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Vente d'habitation aux Isles, 15 mars 1785, M^e Momet, XVI/853, 17 pages
Société entre les acquéreurs, 16 mars 1785, M^e Momet, XVI/853, 6 pages

Vendeur : dame Marie Anne CHALUMEAU veuve de Guy Pascal COMTE, demeurant à Paris, tant de son chef que comme donataire de feu son mari (contrat de mariage M^e Sillègue, Port au Prince, 26/01/1767)

Acheteurs :

dame Marie Élisabeth DURONSSELET veuve en 1^{ères} noces de Jean Louis ROUX, habitant de Saint Domingue, actuellement épouse non commune en biens de Jean Baptiste RABY, écuyer, chevalier de Saint Louis, demeurant ensemble à Paris, pour 3/12^e

Victor Thomas RABY de SAINT VICTOR, écuyer habitant de Saint Domingue, actuellement à Paris logé chez ledit sieur Raby son frère, pour 3/12^e

Jean Baptiste DOLLE, négociant demeurant ordinairement à Grenoble, de présent à Paris chez ledit sieur Raby, pour lui et Marc DOLLE son frère négociant à Grenoble, pour 5/12^e⁴

Joseph Antoine CARLET, conseiller du roi, rapporteur du point d'honneur, pour 1/12^e

Habitation sucrerie au **quartier des Vazes** paroisse de l'Archaille (sic : l'**Arcahaye**), de 137 carreaux ; une autre habitation inculte en bois debout de 450 carreaux, au lieu-dit Le Troubaguette ; avec tous les nègres (252 têtes), 129 mules et mulets, 12 bœufs vaches et bouvillons, etc. Mais seulement la moitié des meubles meublants, l'autre moitié étant réservée au sieur Comte, neveu de la veuve Comte, qui gère actuellement l'habitation et qui les enlèvera avant le partage. La nommée Marie Catherine, mulâtresse libre, disposera des meubles et effets de sa chambre ainsi que de 3 paires de draps de maître, 3 autres paires de draps de domestiques, 3 nappes et 4 douzaines de serviettes, le tout en bon linge ordinaire

Prix : 1 274 000 livres argent de France dont 124 000 livres payé devant le notaire. Détail des termes et montant du reste. En cas de guerre ou d'hostilités déclarées sur mer, tous les paiements seront suspendus mais les intérêts devront être versés à la veuve Comte en son domicile à Paris



⁴ *Les Dolle et les Raby : Marchands et spéculateurs dauphinois dans le monde antillais du XVIII^{ème} siècle*, 1963, Pierre Léon. Voir le compte-rendu par Roger Bastide sur *Persée* https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1968_num_23_2_421924_t1_0466_0000_1

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Société entre les acquéreurs pour 9 ans ; 12 articles :

M. RABY de SAINT VICTOR est chargé de la gestion de l'habitation. Il fera les retours en France par les meilleurs navires, à Nantes, à Bordeaux à MM Viard et Granier et au Havre à MM Foache frères. Il enverra chaque mois une feuille avec le détail de tous les travaux de l'habitation

**Vente d'habitation par Roger Perrinet à Mr Leclerc de St Étrain
et aux S. et D^e Charié, 7 décembre 1789, XLIII/557, M^e Bréchet, 5 pages**

et

**Acte de société entre M. l'abbé Leclerc de St Étrain et le Sieur Charié pour
l'exploitation d'une habitation, 18 janvier 1790, XLII/648, M^e Truber, 8 pages**

Vendeur : Pierre Roger PERRINET, capitaine de navire demeurant ordinairement à Tours, de présent à Paris⁵, propriétaire comme légataire universel du sieur LABOUBÉE, habitant à Mirebalais⁶, par son testament le 15/08/1783 (M^e Beaudoulx)

Acheteurs :

M^e Jean Claude Antoine LECLERC de SAINT ÉTRAIN, ancien vice-préfet apostolique supérieur général des missions du Cap Français, leur député en cour, avocat en parlement, protonotaire apostolique et abbé commendataire de St Sinbary, habitant de la Grande Rivière dépendant du Cap Français, de présent à Paris, acquéreur pour moitié,

et

M. Jean Jacques CHARIÉ, négociant à Paris⁷ et dame Louise Victoire FILDESROYE son épouse, demeurant à Paris

Habitation indigoterie au quartier de **Mirebalais** proche le Port au Prince avec tous ses bâtiments et ustensiles utiles ; 92 carreaux, 82 nègres et négresses, 2 chevaux du pays et un anglais, 6 vaches, 4 génisses, 3 veaux, 4 bourriquets, 4 bœufs

Prix : 200 000 livres argent de France

Société entre les acquéreurs : 18 articles

L'abbé Leclerc de Saint Étrain aura la gestion de l'habitation et en son absence son frère Louis Auguste LECLERC de NANTILLY, ancien curé de Richelieu

Frais de gestion et honoraires annuels 6 000 livres argent de Saint Domingue

Frais d'exploitation 8 000 livres par an

Les revenus en **indigo** et **coton** seront remis entre les mains d'un négociant du Port au Prince

⁵ Pierre Roger Perrinet, né à Paris, 42 ans, dispense de domicile le 14/01/1790 pour épouser Françoise Baudet ; témoignage de l'abbé Leclerc de Saint Etrain : est à Paris depuis 8 mois ; auparavant « à Bordeaux pour le déchargement d'un navire dont il avait eu le commandement pour le Sénégal » et avant « depuis nombre d'années n'a cessé de faire des voyages sur mer tant pour le Roi que pour le commerce et entre autres un voyage à la côte de Guinée et de là à Saint Domingue qui est le dernier des dits voyages qui a duré 14 mois ½ » (AN Z1o-199 sur Geneanet) Contrat de mariage avec Françoise Baudet 14/01/1790, étude XII.

⁶ Joseph Laboubée, natif de Cassagne, diocèse de Condom (Haute Garonne, 31), s'était marié au Mirebalais le 09/05/1763 avec Anne Marie Evain, native du Mirebalais (madile sur Geneanet).

⁷ Jean Jacques Charié était maître doreur sur métaux en 1781, 1787. Veuf de Marie Geneviève Parmentier il s'était remarié en 1780 avec Louise Victoire Fildesoye (Geneanet).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

« Il sera fait des séparations dans l'hôpital pour les maladies ; les négresses seront en conséquence mises à part. Les pianistes seront séparés des fiévreux et les femmes en couche seront seules. On aura le plus grand soin de l'hôpital pour la conservation des nègres. »

Vente d'habitation, 11 novembre 1790, XLVIII/342, M^e Duclos Dufresnoy, 12 pages dont 4 d'extraits d'actes (autorisation procuration)

Vendeur : Dame Marie Thérèse Ô SHIELLE, demeurant à Paris, épouse et commune en biens d'Étienne Antoine Jacques Adrien BEHOTTE⁸, ancien capitaine d'infanterie, habitant au quartier de la Mine, à Ouanaminthe, autorisée par son mari par acte devant M^e Pinter au Fort Dauphin 24/12/1789. Propriétaire par achat le 29/10/1786 (M^e Doumergues aux Cayes) de Jacques Nicolas LEFEBVRE LA TERRASSE, habitant de Cavaillon

Acheteur : Pierre Antoine MALOUEY⁹, commissaire du port et des arsenaux de la marine à Brest, de présent à Paris

Habitation caféière à la ravine des Citronniers, quartier de Cavaillon, près Les Cayes, 196 carreaux, 30 000 pieds de café ; 12 nègres (noms donnés) évalués 27 000 livres

60 000 livres ; 14 articles

Procès-verbal de publication de vente d'habitation, 15 février 1791, XCVII/577, M^e Lefebure de St-Maur

Le 15 février 1791, devant M^e Lefebure de St-Maur, notaire Place Dauphine à Paris, procès-verbal de publication de vente de l'**habitation Maillard à Torbeck**, Saint Domingue,

à la demande d'André Mathias de RIFAUVILLE, capitaine d'infanterie et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, demeurant à Paris rue du faubourg Saint Denis, paroisse Saint Laurent,

et Jean GARVIN, bourgeois de Paris y demeurant rue de Grenelle, faubourg Saint Germain, paroisse Saint Sulpice,

⁸ Marie Thérèse O'Shiell (o 04/15/1755 b 17/02/1756 Les Cayes, + 03/07/1810 Paris) avait épousé à Nantes, Saint Clément, le 06/11/1775, Antoine Jacques Behotte, natif du Port Dauphin (mcrousset1 et autres sur Geneanet).

⁹ Nous n'identifions pas cet acheteur. Il est probablement apparenté avec Pierre Victor (x 1768 Fort Dauphin, Louise Behotte), lequel avait été élevé à Juilly par son oncle oratorien Pierre Antoine Malouet. Pierre Victor a été jusqu'en 1789 intendant de la marine à Toulon puis député du Tiers pour Riom aux États généraux. Voir entre autres p. 6/13 de <http://www.ghcaraibe.org/articles/2017-art02.pdf> « PICAULT, Loiret, Saint-Domingue, Touraine ». Voir les nombreuses entrées Behotte et Malouet dans les index des bulletins. Ce Pierre Antoine Malouet à Brest doit être le père d'Agathe Antoinette Malouet, née vers 1790 et mariée à Paris 5^e le 11/03/1808 (état civil reconstitué, pas de précisions) avec Adrien Philippe Marie Percheron de Monchy, d'où postérité, dont un fils à Brest (plusieurs références sur Internet).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

créanciers et syndics et directeurs des droits des autres créanciers de feu Simon Pierre MAILLARD, ancien intendant de la Marine à Saint Domingue, unis par le contrat passé les 20 et 29 juillet 1760 devant Lenoir et son confrère, notaires à Paris.

Après publication de l'affiche il sera procédé à la vente d'une habitation et dépendances situées à Saint Domingue paroisse de Torbeck.

En effet l'article 35 du contrat d'union des créanciers stipulait que si, dans l'espace de 15 années, les 2/3 des capitaux et tous les arrérages n'étaient pas payés aux créanciers, l'habitation pourrait être vendue.

Or il s'est écoulé trente ans, les paiements n'ont pas eu lieu et la masse des créanciers s'est considérablement augmentée par l'accumulation des intérêts et arrérages.

Mais « l'expérience a appris aux créanciers qu'ils devaient peu compter sur les produits d'une propriété si éloignée et qu'ils ne devaient fonder leur paiement que sur une vente prochaine de l'habitation dont le prix, joint aux recouvrements à faire, suffirait sans doute pour les désintéresser »

La décision de vendre a été prise le 17 août 1790. Les créanciers ont invité M^e Nicolas Gilbert LEGRAND, ancien procureur au Parlement, occupant pour la Direction, demeurant à Paris rue du Temple n° 71, paroisse Saint Nicolas des Champs, à rédiger l'affiche et le cahier des charges. Le projet d'affiche ayant été agréé, il sera imprimé **300 affiches placardées à Paris, Nantes et Bordeaux**. L'affiche sera aussi intégrée dans les *Petites affiches*.

Après deux publications, M^e Legrand a surenchéri à la somme de 600 000 livres (400 000 pour la partie immobilière et 200 000 pour la partie mobilière, outre les charges)

« et attendu qu'il est neuf heures sonnées et qu'il ne s'est présenté aucun nouvel enchérisseur », il est décidé de se retrouver le vendredi 15 avril suivant pour procéder à une troisième publication.

L'affiche jointe donne tous détails sur les anciens propriétaires en 1760 et 1765, sur « l'habitation établie en sucre dite Maillard », sur les créanciers et sur les conditions de l'adjudication.

Les 20 et 29 juillet 1760, les propriétaires, enfants et héritiers de Simon Pierre MAILLARD père, ancien intendant de la Marine à Saint Domingue, et dame Antoine de La REMISE sa veuve, qui font abandon aux créanciers de tous les biens de la succession y compris l'habitation, avec faculté de la vendre, étaient

Jacques MAILLARD DU MESLE

François Simon MAILLARD son frère, commissaire de la marine,

les mineurs Jean Richard MAILLARD, enseigne des troupes de la colonie de Saint Domingue (décédé en minorité avant le 18 juin 1765), et François Antoine MAILLARD, clerc tonsuré (devenu majeur et adhérant au contrat le 18 juin 1765)

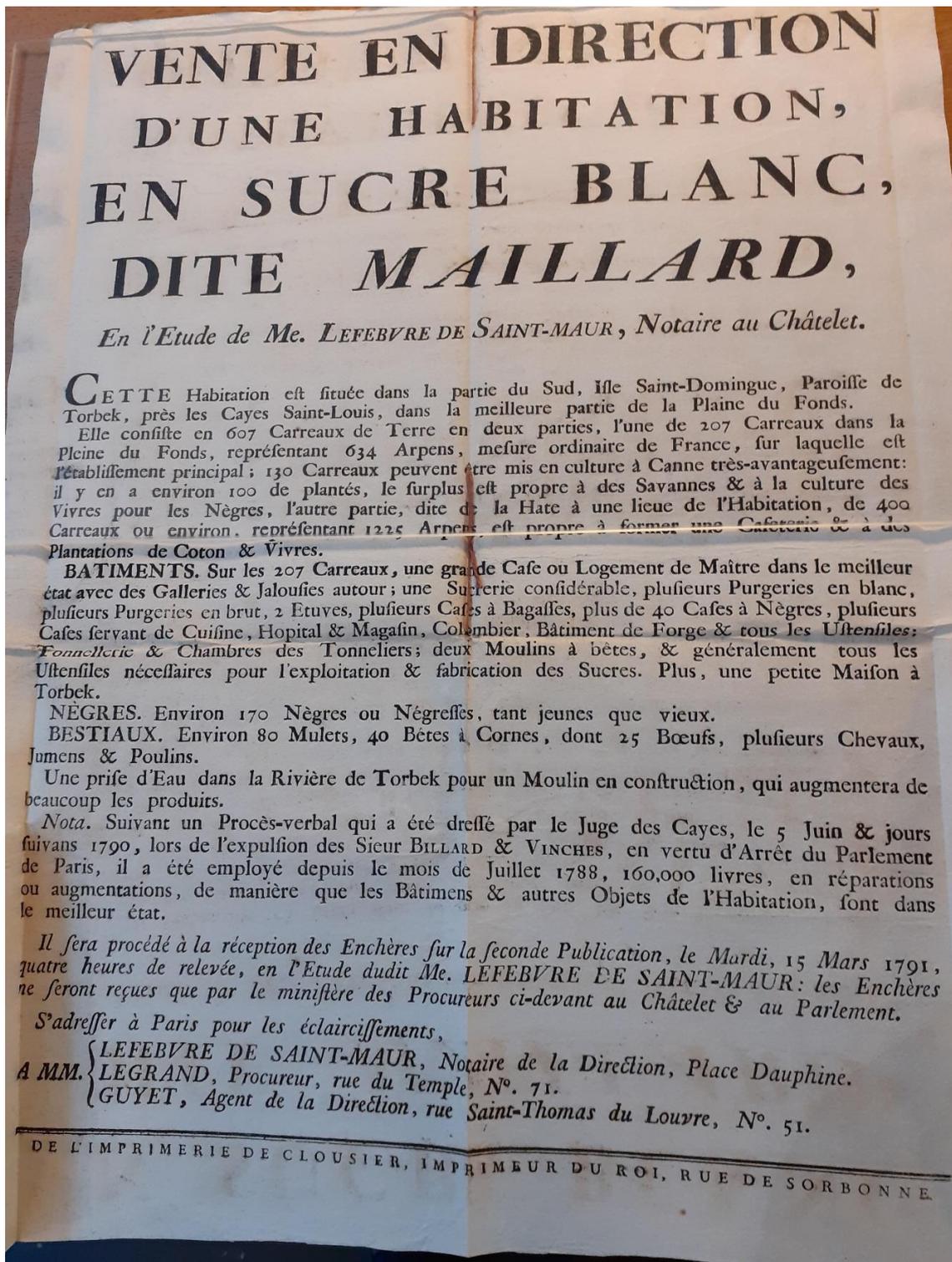
L'habitation établie en sucre dite Maillard est « située au fond de l'Isle à Vache, paroisse de Torbeck, partie du Sud, dans la plaine du Fond, près les Cayes St-Louis ». Elle est d'environ 607 quareaux en deux parties, « représentant à la mesure commune de France 1859 arpents (le quareau de St-Domingue équivaut à 3 arpents 1/16^e de France) ».

Le 4 juin 1790 il y avait sur l'habitation 168 têtes de nègres, négresses, négrillons et négrites ; 63 mulets, 40 bêtes à cornes, 6 chevaux ou poulains, Liste complète des

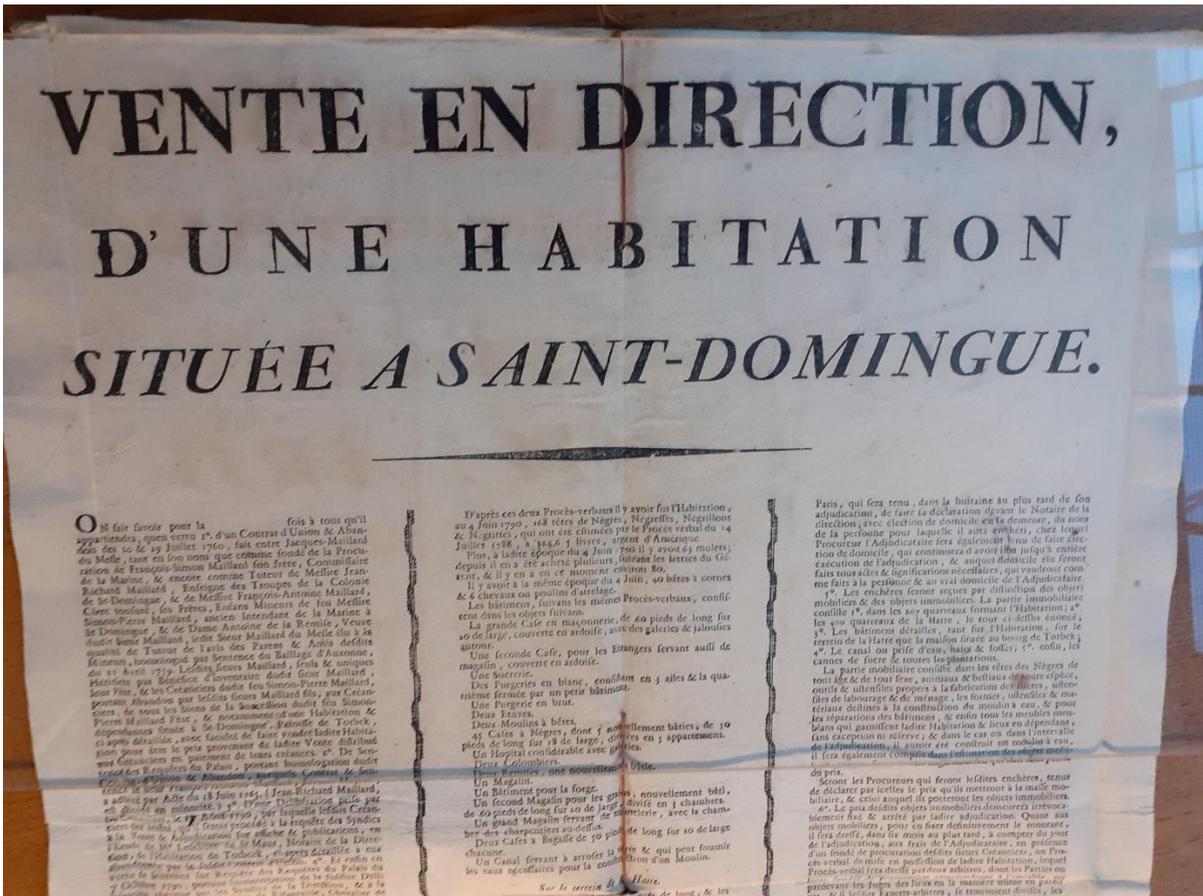
Généalogie et Histoire de la Caraïbe

bâtiments, dont « la grande case en maçonnerie, de 60 pieds de long sur 10 de large, couverte en ardoise, avec des galeries & jalousies autour ».

Vérification faite, pas de MAILLARD dans l'Indemnité de Saint Domingue mais en 1829 à Torbeck, la sucrerie « Maillard de l'Intendance » au Fond de l'île à Vache était inscrite pour une indemnité de 212 120 francs. Ses anciens propriétaires étaient Louis VINCHES et Étienne Joseph BILLARD (ayants droit héritiers, leurs enfants). L'habitation aurait donc bien été vendue.



Généalogie et Histoire de la Caraïbe



[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)